

Cote du document:	EB 2009/96/R.40
Point de l'ordre du jour:	15 a)
Date:	29 avril 2009
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Collaboration entre la FAO, le PAM et le FIDA pour les processus administratifs et opérationnels

Conseil d'administration — Quatre-vingt-seizième session
Rome, 29-30 avril 2009

Pour: **Information**

Note aux Administrateurs

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport avec le responsable du FIDA ci-après:

Frits Jepsen

Conseiller du Président adjoint
Département finances et administration
téléphone: +39 06 5459 2675
courriel: f.jepsen@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Table des matières

I.	Généralités	1
II.	Mécanisme d'exécution	1
III.	Domaines actuels de collaboration	2
	A. Ressources humaines	2
	B. Passation des marchés	2
	C. Gestion des installations	3
	D. Courrier et distribution	3
	E. Technologies de l'information et gestion des savoirs	4
	F. Finances	5
	G. Voyages	5
	H. Services de conférences, protocole, privilèges et immunités	6
	I. Bibliothèque	6
	J. Sécurité	6
	K. Neutralité climatique	7
IV.	Domaine de collaboration – en cours et à venir	7
	Annexe I: Calendrier des appels d'offres communs pour 2009-2010	8
	Annexe II: Aperçu des initiatives susceptibles de faire l'objet de modalités de travail communes	10

Collaboration entre la FAO, le PAM et le FIDA pour les processus administratifs et opérationnels

I. Généralités

1. Le présent document donne des renseignements sur les progrès réalisés par les trois organisations ayant leur siège à Rome – l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Fonds international de développement agricole (FIDA) – en matière de collaboration pour les processus administratifs et opérationnels. Il ne s'intéresse pas aux activités qui s'inscrivent dans le contexte plus large de la coopération à l'échelle du système des Nations Unies par le biais de mécanismes formels tels que le Comité de haut niveau sur la gestion, le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) et d'autres.
2. Le resserrement de la collaboration entre les trois institutions ayant leur siège à Rome est un thème qui revient régulièrement dans les délibérations de leurs organes directeurs, en grande partie du fait que les dépenses administratives ont toujours été considérées comme un problème de taille, non seulement pour elles mais aussi pour tout le système des Nations Unies. Au fil des années, ces dépenses n'ont cessé d'augmenter sous l'effet de la hausse des coûts due à des facteurs extérieurs, notamment ceux des ressources humaines (pour le personnel et hors personnel), des biens et services ainsi que de la mise au point et de l'entretien des systèmes.
3. C'est aussi pour cette raison que les trois institutions ayant leur siège à Rome ont collaboré dans divers domaines. L'examen détaillé des processus et services administratifs de la FAO devrait permettre en outre de recenser les possibilités de fournir des services de manière plus économique et plus efficiente, en collaboration avec les autres institutions basées à Rome, et fournira également un aperçu préliminaire des économies de coûts et un calendrier d'exécution. Le PAM et le FIDA ont accepté de faire part de leurs points de vue à Ernst & Young, le cabinet conseil chargé de cet examen détaillé.

II. Mécanisme d'exécution

4. Un mécanisme d'exécution (en termes de structure et de processus) a été mis en place en mai 2007 pour orienter et exploiter les possibilités de collaboration et pour garantir également que les trois institutions bénéficient pleinement des avantages et tirent parti des gains d'efficacité ainsi obtenus. **Si ce mécanisme se concentre sur les trois institutions, il n'empêche nullement la collaboration entre deux d'entre elles seulement, pas plus que la participation d'autres institutions à certaines initiatives.**
5. Un Comité de coordination interinstitutionnelle a donc été créé, qui se compose des directeurs des départements de l'administration et des finances et des directeurs des unités responsables des affaires interorganisations. Ce comité, présidé en alternance par les directeurs de département, se réunit deux fois par an. Il est chargé de l'examen, de l'approbation et du classement par ordre de priorité du programme global des activités interinstitutions et autorise l'allocation des ressources requises. Il veille à ce que les initiatives approuvées soient incluses dans chacun des plans de gestion d'ensemble et étudie également les mécanismes permettant la fourniture conjointe des services, par exemple un protocole d'accord initial.

III. Domaines actuels de collaboration

6. Les organisations ayant leur siège à Rome collaborent depuis des années de multiples manières pour conjuguer leurs points forts et apporter des points de vue et des compétences complémentaires, par souci d'économie et d'efficacité. Le présent document donne des renseignements sur un certain nombre de services administratifs assurés conjointement par les trois organisations en ce qui concerne la passation des marchés, les ressources humaines, les finances, la trésorerie, les technologies de l'information, la sécurité, les conférences, le protocole et le partage des connaissances. On trouvera à l'annexe II une liste des initiatives susceptibles de faire l'objet de modalités de travail communes à étudier.

A. Ressources humaines

7. La FAO assure la gestion des contrats d'assurance maladie pour le personnel et les retraités des trois organisations (ainsi que celui du Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels [ICCROM]). Elle est aussi chargée de gérer la participation de tous les membres du personnel de la FAO et du PAM à la Caisse commune des pensions ainsi que toutes les questions se rapportant aux pensions de retraite conformément aux accords conclus entre la Caisse des pensions et les trois institutions. En outre, le Plan d'indemnisation du personnel, qui couvre les accidents survenus pendant l'exercice de fonctions officielles, est administré par la FAO pour son propre compte et celui du PAM. Le personnel et la direction des trois organisations ayant leur siège à Rome sont représentés au sein des comités mixtes chargés de superviser la fourniture de ces services et de définir les politiques des différentes organisations en la matière.
8. Les trois organisations effectuent aussi conjointement les enquêtes sur la rémunération des agents des services généraux et les enquêtes interilles sur le coût de la vie. La FAO met également à jour le Manuel administratif qui contient les dispositions administratives qui régissent les règles et règlements applicables tant à la FAO qu'au PAM. Le FIDA, qui dispose de son propre manuel de procédures relatives aux ressources humaines, adopte lui aussi les politiques et procédures du système des Nations Unies.
9. Des dispositions communes sont en place pour la formation linguistique ainsi que pour les épreuves de recrutement des agents des services généraux; l'échange d'informations sur des candidats à des postes temporaires de courte durée dans la catégorie des services généraux est pratique courante. La FAO organise la tenue, deux fois par an, de séminaires de préparation à la retraite, auxquels assistent également le personnel du PAM et du FIDA. Parmi d'autres initiatives communes, on peut citer le Centre commun de perfectionnement des cadres et la collaboration avec l'École des cadres du système des Nations Unies.
10. La FAO traite, pour le compte du PAM, les recours formés par des membres du personnel du PAM auprès du Comité de recours en cas de contestation de décisions prises par la Directrice exécutive.
11. La dernière initiative prise pour renforcer les modalités actuelles de collaboration a été de mettre en place une procédure de consultation plus systématique avec le PAM en ce qui concerne l'introduction de nouvelles politiques ayant trait aux ressources humaines. Toutes les politiques envisagées dans ce domaine sont communiquées au PAM, qui formule des observations à leur sujet. Cette procédure devrait être étendue au FIDA, dans le cadre de l'amélioration du partage de l'information entre les trois organisations.

B. Passation des marchés

12. Les services des achats des trois organisations ayant leur siège à Rome ont considérablement intensifié les domaines de collaboration et les efforts conjoints. Au cours des deux dernières années, les organisations ont de plus en plus fréquemment lancé des appels d'offres communs, notamment pour les services de

consultants en technologies de l'information (TI), les services bancaires, les voyages, les services de courrier international, les examens actuariels annuels, l'acquisition d'un portail pour les appels d'offres électroniques et les services liés à la mise en place du Centre de perfectionnement des cadres. Ces appels d'offres communs ont permis de réduire significativement les coûts de transaction liés aux appels d'offres. Ils ont également permis d'obtenir des prix plus compétitifs du fait des économies d'échelle engendrées par la conjugaison des besoins des trois organisations.

13. Au début de 2009, les services des achats des trois organisations ont élaboré un plan d'achats commun pour 2009-2010 (annexe I), qui témoigne clairement de leur volonté de s'associer pour l'acquisition de biens et services au cours des deux prochaines années. Les exemples d'achat commun de biens et services en 2009-2010 sont notamment les suivants: télécommunications (services sans fil au siège et dans les bureaux de terrain); impression externe; services de repostage; approvisionnement en électricité; achats d'ordinateurs (portables ou de bureau). Ces achats communs devraient comporter une réduction des coûts de transaction, des épargnes additionnelles dues à une meilleure fixation des prix rendue possible grâce aux économies d'échelle, et des gains d'efficacité du fait que les mêmes procédures ne sont plus répétées deux ou trois fois.
14. S'agissant de l'harmonisation des modalités et conditions des contrats passés par les trois organisations, il a été décidé que, pour l'instant, celle s'occupant des procédures administratives relatives à l'appel d'offres commun ferait figurer dans le dossier de soumission les modalités et conditions qu'elle applique, lesquelles serviraient de base à la conclusion du contrat définitif. Cependant, les modalités et conditions établies par les règlements des trois organisations devront être par la suite harmonisées.

C. Gestion des installations

15. Pour réaliser des économies d'échelle et éliminer la répétition des procédures, depuis 2006, les organisations ayant leur siège à Rome lancent sur le marché libéralisé des appels d'offres communs pour l'approvisionnement en électricité. La décision de faire appel à ce marché a donné des résultats financiers tangibles par le passé (à savoir -10,35% en 2006; -14,20% en 2007; -9,04% en 2008). Les trois organisations accordent en outre un appui à la recherche sur la production d'énergie renouvelable, après avoir décidé d'acheter au fil des années un nombre croissant de certificats verts, ou certificats d'énergie renouvelable (25% en 2008; 100% en 2009).
16. Les trois organisations ont par ailleurs l'intention de lancer sur le marché libéralisé, au dernier trimestre 2009, un appel d'offres commun pour l'approvisionnement en gaz. Il est difficile de quantifier à ce stade les économies escomptées, en raison de la volatilité du marché de l'énergie.
17. Chaque fois que possible, les organisations ayant leur siège à Rome encouragent les initiatives visant à s'associer pour des appels d'offres concernant les contrats de gestion des installations ou à mettre en commun les contrats existants. Par exemple, la FAO a décidé de profiter du contrat du PAM pour des travaux de construction en 2009. La FAO et le PAM prévoient en outre de lancer un appel d'offres au dernier trimestre 2009 pour cette activité. Le FIDA pourrait s'associer à ce contrat en 2011. Les économies ainsi escomptées sont de l'ordre de 1 ou 2% de rabais additionnel par rapport au contrat actuel.

D. Courrier et distribution

18. Les initiatives ci-après ont déjà été menées:
19. **Repostage.** Les organisations ayant leur siège à Rome ont décidé récemment d'élargir au PAM et au FIDA le contrat du service Courrier et distribution de la FAO pour le repostage. Les économies escomptées se montent à environ 25% dans le

cas du FIDA et à 30 % dans celui du PAM. La FAO bénéficiera aussi de cette disposition, son contrat étant renouvelé pour un an aux tarifs actuels.

20. **Valise diplomatique.** Depuis de nombreuses années, la FAO assure avec efficacité ce service pour les deux autres organisations ayant leur siège à Rome, à des tarifs compétitifs. Les modalités seraient encore plus avantageuses pour la FAO si le FIDA prenait lui aussi en charge une partie des coûts administratifs.
21. **Courrier international.** Ces services sont actuellement assurés pour les trois organisations par le même prestataire, à l'issue d'un appel d'offres commun lancé en 2009. Les économies pour la FAO sont estimées en moyenne à 10% environ.

E. Technologies de l'information et gestion des savoirs

22. Des propositions de collaboration dans trois domaines ont été soumises au Comité de coordination interinstitutionnelle, qui les a entérinées. Elles comprennent notamment la mise en commun des informations concernant les contrats actuels pour les technologies de l'information et le partage des savoirs sur les meilleures pratiques en matière d'établissement et d'évaluation des contrats, ainsi que l'utilisation du site des deux autres organisations pour stocker hors site, gratuitement, des données de sauvegarde et créer ainsi des capacités de reprise après sinistre.
23. Les trois organisations ayant leur siège à Rome continuent d'étudier et de multiplier les domaines de collaboration en ce qui concerne les biens et services relatifs aux technologies de l'information, tout en accroissant les capacités d'évaluation des possibilités de collaboration et des limites en la matière. Les dernières activités communes sont notamment les suivantes:
 - a) En ce qui concerne l'échange de connaissances, la FAO a mis au point sur internet la plateforme concernant la Foire du partage des savoirs. Cette manifestation, qui s'est déroulée pendant trois jours en janvier 2009, était organisée par la FAO, le PAM et le FIDA pour permettre à leur personnel de trouver des moyens de mettre en commun les savoirs et d'améliorer l'accès aux connaissances. En outre, un projet conjoint avec le FIDA a démarré au début de l'année, qui vise à concevoir et à exploiter une plateforme de partage des savoirs sur le Web, sur laquelle il sera possible de placer des documents, des photos et des nouvelles ainsi que de tenir des discussions sur un forum électronique. L'analyse des besoins des utilisateurs et la conception globale de la plateforme sont achevées et la mise au point est en cours.
 - b) Achat commun à tout le système d'un VSAT (terminal à très petite ouverture d'antenne) (techniquement sous l'égide du PAM, le contrat étant toutefois conclu par l'intermédiaire du Programme des Nations Unies pour le développement): la FAO s'occupe actuellement des résultats de l'appel d'offres. Le PAM s'est associé au nouveau contrat interinstitutions en décembre 2008.
 - c) Appel d'offres commun FAO-PAM pour les ressources humaines hors personnel dans le domaine informatique en vue d'activités sur site. La FAO, qui a assuré la direction du processus, a identifié 39 profils de compétences, tandis que le PAM en a établi six autres. (Le FIDA n'a pas pu participer à l'appel d'offres, compte tenu de sa charge de travail à l'époque de publication, qui correspondait aux préparatifs en vue de l'emménagement dans le nouveau bâtiment du siège. Cependant, il a récemment indiqué qu'il pourrait lui aussi utiliser certains des soumissionnaires sélectionnés). L'organisation chef de file pour chaque profil gère l'évaluation dudit profil et ses conclusions seront adoptées par l'autre. Quatre contrats ont ainsi été conclus par la FAO, et deux autres devraient suivre; en ce qui concerne le PAM, des arrangements contractuels sont actuellement mis en place.

F. Finances

24. La participation transversale des directeurs des trois services de trésorerie aux comités des placements, effective depuis 2007, est complètement institutionnalisée et s'est révélée un moyen très efficace de partage de l'information et de coordination, en particulier depuis la crise des liquidités et du crédit sans précédent qui touche le marché financier mondial. Cette participation transversale est complétée par des cours de formation conjoints, des séminaires et autres initiatives visant à renforcer les capacités dans des domaines techniques tels que l'allocation des ressources, la planification et la modélisation à long terme de l'actif et du passif, la budgétisation des risques, le type de placements, et le suivi des risques et de la performance.
25. Un appel d'offres commun a été lancé au deuxième trimestre 2008 pour les services de dépositaire global: les trois organisations ont identifié ensemble les candidats potentiels, préparé tous les documents nécessaires et les coefficients techniques de notation. Des questions urgentes ayant dû être traitées, la procédure a été reportée à 2009.
26. En ce qui concerne les états de paie, la FAO traite les cotisations mensuelles versées au titre des plans d'assurance maladie et rend compte à ce sujet, et elle gère les avances et les remboursements au titre des impôts payés par certains fonctionnaires des trois organisations ressortissants des États-Unis ou de certains autres pays.
27. La FAO et le PAM collaborent régulièrement en tant que membres du Groupe de réflexion de Rome à l'appui de l'application à l'échelle du système des Nations Unies des Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) (en tant qu'institution financière internationale, le FIDA applique les Normes internationales d'information financière). Par ailleurs, les équipes de la FAO et du PAM chargées de l'application des normes IPSAS entretiennent en permanence une collaboration informelle.

G. Voyages

28. Depuis avril 2008, les trois organisations ayant leur siège à Rome font appel aux services d'une même agence de voyages, Carlson Wagonlit. Outre cela, les trois organisations ont lancé une initiative afin de réduire le coût des voyages en négociant conjointement avec les grandes compagnies aériennes et l'agence de voyages en vue d'obtenir des tarifs d'entreprises et, partant, de réaliser des économies considérables. Du fait de leur pouvoir d'achat plus grand, elles ont pu obtenir des tarifs avantageux auprès de la plupart des principaux transporteurs sur les itinéraires les plus courants. L'agence de voyages est ainsi en mesure de choisir la compagnie la plus économique au moment de la réservation. En outre, en appliquant les normes de l'Organisation de l'aviation civile internationale et le système de l'agence de voyages, les trois organisations sont désormais en mesure de déterminer l'empreinte carbone de chaque voyageur et de présenter à ce sujet des rapports trimestriels et annuels.
29. Pour tirer au mieux parti des négociations communes avec les compagnies aériennes, les organisations ayant leur siège à Rome se concertent actuellement pour élaborer une politique relative aux déplacements aériens ainsi que pour prendre la plupart des billets auprès des quelques compagnies qui offrent les meilleurs tarifs et des services à valeur ajoutée, de manière à réaliser des économies supplémentaires. Ces efforts sont en harmonie avec les récentes fusions et rachats de grandes compagnies aériennes.

30. Le FIDA gère la section consacrée aux hôtels, à Rome, de la base de données en ligne disponible à l'échelle de tout le système des Nations Unies et sert de centre de liaison, à Rome, en négociant des tarifs préférentiels pour le personnel des Nations Unies, les visiteurs, etc., participant aux réunions officielles ou les fonctionnaires en déplacement auprès des trois organisations. Toutes les informations pertinentes sont affichées sur le site web de la base de données, consulté par le système des Nations Unies tout entier. Il est prévu d'effectuer une étude pour déterminer s'il est possible d'indiquer au personnel les éco-hôtels; une liste des compagnies aériennes à privilégier, sur la base de leur taux d'émissions, sera en outre établie.

H. Services de conférences, protocole, privilèges et immunités

31. En ce qui concerne les conférences et le protocole, un calendrier à évolution continue des principales réunions de la FAO, du FIDA et du PAM est établi à l'issue de négociations entre les secrétariats des divers organes directeurs; le Comité financier de la FAO se réunit selon les besoins pour étudier les questions intéressant le PAM. La FAO gère également, chaque année, l'élection de six membres du Conseil d'administration du PAM et peut apporter son concours pour l'organisation de scrutins au sein du Conseil d'administration du PAM si nécessaire. Des échanges d'information ont lieu régulièrement sur des questions telles que le personnel temporaire recruté pour les réunions, les enregistrements numériques, les procès-verbaux des réunions et la correspondance avec les membres du Conseil d'administration. La FAO se charge également de la délivrance des cartes d'identité et des visas pour le PAM et du renouvellement des laissez-passer pour le FIDA et le PAM. Le PAM fait appel aux interprètes de la FAO chaque fois que possible et rembourse les frais applicables. Le service de terminologie de la FAO est en contact régulier avec le FIDA et le PAM pour assurer une approche commune en matière de traduction. La FAO aide en outre les fonctionnaires du PAM en ce qui concerne l'importation de véhicules, l'immatriculation des plaques nationales/du corps diplomatique, les bons d'essence, les permis de conduire et les licences d'importation pour le transport des articles ménagers et des effets personnels.

I. Bibliothèque

32. Les bibliothèques des organisations ayant leur siège à Rome entretiennent une collaboration permanente, sous forme d'échanges d'informations et de prêts de publications, selon les besoins du personnel. Ces activités permettent aux fonctionnaires des différentes organisations d'accéder rapidement aux données/documents utiles dont ils ont besoin pour s'acquitter de leurs tâches.
33. Les bibliothèques des trois organisations collaborent aussi dans le cadre du Consortium pour les acquisitions d'informations électroniques du système des Nations Unies, ce qui leur permet de réaliser des économies considérables et d'acquérir des données électroniques largement utilisées par les fonctionnaires tant au siège que dans les bureaux décentralisés. Un protocole d'accord a été signé avec la bibliothèque Dag Hammarskjöld de l'ONU, qui est le chef de file du consortium. Cette initiative lancée à l'échelle du système, à laquelle participent les organisations basées à Rome, a été citée, lors des réunions de haut niveau, comme un exemple concret de collaboration effective, qui se traduit par des économies substantielles pour toutes les parties.

J. Sécurité

34. En ce qui concerne les questions de sécurité, la collaboration est étendue et bien coordonnée, sur la base de réunions mensuelles des responsables en la matière, à l'occasion desquelles des questions pertinentes sont étudiées. Les activités conjointes portent notamment sur la formation et les échanges de personnel affecté à la sécurité, l'élaboration d'un plan commun de sécurité et l'échange d'informations sur la technologie et le savoir-faire relatifs aux systèmes d'accès sécuritaire.

K. Neutralité climatique

35. Les trois organisations œuvrent activement en faveur de l'initiative du Secrétaire général visant à encourager le système des Nations Unies à adopter de meilleures pratiques afin de promouvoir la neutralité climatique. Récemment, elles ont accueilli conjointement un atelier de formation sur les achats responsables, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement et le réseau d'achats du Comité de haut niveau sur la gestion. Le but de l'atelier était d'identifier les défis auxquels doivent faire face les Nations Unies en matière de développement durable et de neutralité climatique; de comprendre ce que sont les achats responsables; et d'identifier les moyens d'intégrer la notion de responsabilité dans les procédures d'achat ainsi que dans les réglementations, règles et pratiques respectives.
36. En outre, les trois organisations collaborent étroitement à la mise en œuvre d'activités relatives à la neutralité climatique et au bilan carbone neutre s'agissant des voyages et des installations.

IV. Domaines de collaboration – en cours et à venir

37. On compte de nombreuses autres activités en cours et des efforts de collaboration prévus dans le cadre des processus administratifs et opérationnels. Ceux-ci sont décrits en détail dans les deux annexes: l'annexe I énumère les appels d'offres communs envisagés en matière d'achat, domaine qui bénéficiera incontestablement de la diminution des coûts de transaction et des gains de temps, de la baisse des coûts fixes et de la simplification des procédures pour les trois organisations; l'annexe II décrit les initiatives susceptibles de faire l'objet de modalités de travail communes et explore les possibilités s'agissant de gestion des ressources humaines, de finances et de trésorerie, de technologies de l'information, de gestion des savoirs, de gestion des installations, de courrier et de distribution, de sécurité et de bibliothèque. Cette liste n'est pas exhaustive; d'autres domaines doivent être explorés – gestion du changement et réforme, budgets et élaboration de méthodologies d'établissement des coûts, services de conférence et de traduction, notamment. Les réalisations des deux dernières années et le fort esprit de collaboration qui unit les trois organisations basées à Rome permettent toutefois de penser que celles-ci travaillent dans la bonne direction, sur la voie d'une vision commune.

Calendrier des appels d'offres communs pour 2009-2010			
Domaine d'activité	Description du service	Appel d'offres communs FAO, FIDA et PAM	Observations
Assurance	Assurance	Appel d'offres cette année (3 ^e et 4 ^e trimestre)	
Technologies de l'information et des communications (TIC)	Équipement informatique (ordinateurs de bureau et portables)	Appel d'offres en 2010	Le PAM a lancé un appel d'offres au niveau mondial.
TIC	Télécommunications (service sans fil pour le siège et les bureaux de terrain)	Appel d'offres en 2010	La FAO alignera les contrats actuels afin de lancer un appel d'offres commun en 2010.
TIC	Télécommunications (acheminement au moindre coût et ligne terrestre pour le siège)	Appel d'offres en 2010	
TIC	Télécommunications (services internet)	Appel d'offres en 2010	
Services	Électricité	Appel d'offres annuel	
Services	Gaz	Appel d'offres en 2009 (3 ^e trimestre) pour 2010	
Impression	Impression à l'extérieur	Appel d'offres FAO-PAM en 2009	Dans ce domaine, les spécifications du FIDA diffèrent grandement de celles de la FAO et du PAM. Le FIDA ne s'associera pas à l'appel d'offres lancé par la FAO et le PAM mais reste à disposition pour partager son expérience.
TIC	Location de dispositifs multifonctions (ex. photocopieuses)	Appel d'offres 2010 (1 ^{er} trimestre)	Le PAM doit aligner la date d'expiration du contrat actuel sur celle du contrat de la FAO. Le FIDA serait intéressé par ces services à partir de 2011.
Courrier	Services de livraison rapide intra-muros	Appel d'offres en 2009 (3 ^e trimestre)	Il est nécessaire de vérifier si le montant total annuel justifie un appel d'offres. Pour le FIDA, le total est inférieur à 5 000 EUR.
Trésorerie	Services du dépositaire global (investissements)	Appel d'offres en 2009	Le FIDA a lancé un appel d'offres durant le deuxième semestre 2008. Cependant, par suite de la crise bancaire de l'année passée, l'appel d'offres a dû être annulé. Cette activité est suspendue jusqu'à ce que les marchés se stabilisent.
Courrier	Services de repostage	Appel d'offres en 2010	
TIC	Télécommunications (liaison Rome-Genève et autres services de télécommunications)	Appel d'offres en 2009 (3 ^e trimestre)	
Gestion des installations	Gestion ordinaire et travaux de construction	Appel d'offres en 2009 (3 ^e trimestre) pour 2010	Appel d'offres commun FAO/PAM en 2009. Il est possible que le FIDA n'ait besoin de ces services qu'à partir de 2011.
Audiovisuel	Services techniques audiovisuels	Appel d'offres en 2010	
	Bons d'essence	Appel d'offres en 2009	Le FIDA essaie de remplacer les bons d'essence par des cartes de carburant. L'appel d'offres devra déterminer la compagnie en mesure de fournir ces cartes et les services connexes. La FAO pourrait être intéressée par des arrangements communs.
Formation	Formation en gestion	Appel d'offres en 2009	

Appels d'offres communs envisageables		
Domaine d'activité	Description du Service	Observations
Fournitures	Fournitures de bureau (y compris papier)	La FAO devrait aligner la date d'expiration de son contrat actuel (2009) sur celle du contrat du PAM (2011). Le contrat du FIDA prend fin en 2010 (le FIDA ne peut pas utiliser les services de Karnak dans la mesure où San Marino n'est pas un État membre du FIDA). Le FIDA est cependant intéressé par un appel d'offres commun.
TIC	Services de télécopie	Le contrat de la FAO expire en mars 2011 (avec une option de renouvellement de deux ans jusqu'en 2013). Le FIDA dispose d'une infrastructure interne: une sous-traitance peut être envisagée en 2009-2010.
TIC	Système antivirus	Le FIDA devrait aligner la date d'expiration de son contrat. Le PAM n'a fait aucune observation.
Fournitures	Service d'entretien de l'équipement (accessoires de système)	À discuter.
Privilèges	Transports internationaux	Le contrat de la FAO expire en mars 2010 et le contrat du FIDA en 2011 (renouvelable deux ans). Le PAM n'a fait aucune observation.
TIC	Location de l'équipement informatique pour les conférences externes	L'appel d'offres du FIDA est en cours (phase d'évaluation)
Restauration	Services de restauration	Possible appel d'offres commun FIDA/FAO en 2013. Le PAM peut y participer à condition d'aligner la date d'expiration de son contrat actuel.
Voyages	Agence de voyages	Si le PAM aligne la date d'expiration du contrat actuel, un appel d'offres commun peut être lancé en 2012.
Gestion des installations	Services de nettoyage	Possibilité d'appel d'offres commun en 2013
Fournitures	Consommables informatiques	Possibilité d'appel d'offres commun en 2010/2011
Trésorerie	Services bancaires	Le FIDA est tenu de revoir les contrats en 2010 et peut prolonger les contrats actuels pour une durée de deux ans. Les demandes de propositions seront émises en 2012.

Aperçu des initiatives susceptibles de faire l'objet de modalités de travail communes

Ressources humaines

Chacune des trois organisations basées à Rome a entrepris une réforme des ressources humaines. À ce propos, le Comité de coordination interinstitutionnelle a mis l'accent sur la nécessité de renforcer la collaboration entre les trois organisations s'agissant des questions et des initiatives en matière de ressources humaines.

- Une proposition à l'étude porte sur la création d'une réserve commune des savoirs relatifs aux politiques et pratiques dans le domaine des ressources humaines, grâce à laquelle les trois organisations disposeraient d'un accès ouvert aux informations pour la formulation de politiques et de processus incarnant les «meilleures pratiques». Par ailleurs, les trois organisations sont en train d'examiner les possibilités ci-après:
 - a) Mobilité/rotation du personnel.
 - b) Formation commune. Les avantages de cette approche ne se limitent pas aux économies de coûts et favorisent une vision commune sur laquelle baser une future collaboration.
 - c) Programmes d'encadrement et de gestion, conçus à l'intention des cadres de niveau intermédiaire (par exemple, la FAO hébergera le Cours d'encadrement et de gestion à l'intention des femmes organisé par le GCRAI en 2010).
- Une analyse détaillée des modalités actuelles est prévue afin d'évaluer la faisabilité du regroupement des services de sécurité sociale des quatre organisations (FAO, PAM, FIDA et ICCROM) en une seule unité indépendante pour réaliser éventuellement des économies d'échelle, centraliser les savoirs et éliminer le chevauchement des tâches. L'étude de faisabilité devrait également porter sur des questions telles que:
 - d) La création d'un comité des pensions du personnel unique pour les organisations basées à Rome grâce au regroupement des deux comités actuels (le comité commun du FAO/PAM et le comité du FIDA) et de leurs secrétariats respectifs en un seul comité au service des trois organisations. Il s'agirait là d'une approche similaire à celle adoptée par le Secrétariat des Nations Unies et ses fonds et programmes: les pensions du personnel de ces organisations sont gérées par un unique Comité des pensions et secrétariat installés au siège des Nations Unies, où sont basés la plupart des bénéficiaires de ces services.
 - e) La fourniture d'un service d'assurance unique, domaine dans lequel les trois organisations basées à Rome et l'ICCROM ont déjà pris de l'avance par rapport aux autres organisations des Nations Unies en regroupant leur personnel respectif afin d'obtenir des conditions plus favorables. Ce processus de regroupement pourrait être élargi à d'autres catégories de personnel (comme les fonctionnaires actuellement couverts à titre individuel par chaque organisation). Il est plus difficile de quantifier les économies susceptibles d'être réalisées dans ce domaine, dans la mesure où elles dépendent de l'ampleur de la population regroupée. Cependant, une étude récente a calculé que les économies obtenues avec une augmentation de 10% du personnel assuré pourraient être de l'ordre de 1 million d'USD.
- À la suite du lancement officiel de sa politique sur le VIH/sida sur le lieu de travail, la FAO adhèrera en 2010-2011 au programme "l'ONU avec nous", qui regroupe plusieurs autres organisations du système des Nations Unies, notamment le PAM. Le FIDA est membre de ce programme depuis 2008. Celui-ci, qui privilégie la formation et l'éducation du personnel et organise des campagnes d'information,

constitue une excellente opportunité de collaboration entre les organisations basées à Rome dans la mesure où il fait fond sur la solide expérience de formation que possède le PAM s'agissant d'affronter les problèmes liés au VIH au sein du personnel et bénéficie de l'appui du Service médical commun, à la disposition des trois organisations basées à Rome.

- Des discussions sont en cours concernant:
 - a) Le partage des expériences et des savoirs (malgré les différents systèmes de planification des ressources de l'organisation utilisées par les trois institutions) sur des questions comme l'indemnité de poste (par exemple, indemnité pour frais d'étude, application du taux de change, etc.).
 - b) L'accès du PAM au portail LOW de la FAO pour s'assurer de la situation de son personnel vis-à-vis des avances non réglées et du remboursement des impôts en mode affichage.
 - c) La tenue d'une liste commune de consultants et des barèmes de rémunération pour éviter la concurrence entre les trois organisations.
 - d) La fourniture d'une assistance sous forme de détachement de courte durée de personnel de conférence entre les trois organisations basées à Rome à l'occasion de manifestations importantes, comme la Conférence de haut niveau de la FAO sur la sécurité alimentaire mondiale (2008), pour laquelle le PAM a «prêté» du personnel.

Finances

- Les trois organisations ont entamé des discussions afin d'étudier la possibilité, pour le FAO et le PAM, de partager les capacités du FIDA en matière de paiement via SWIFT. Les discussions ont abouti à la conclusion qu'il est nécessaire de mener des études internes complémentaires afin de déterminer le rapport coût-efficacité et les gains d'efficacité susceptibles de découler de ce projet, en particulier compte tenu des investissements significatifs que cela comporterait en logiciels d'interface.
- Une étude est en cours afin d'évaluer le potentiel d'une collaboration FAO-FIDA pour le traitement de la paie (dans le sens d'un éventuel traitement des opérations de paie du FIDA par la FAO).
- Une évaluation est en cours afin d'identifier les possibilités de renforcement de la collaboration s'agissant des activités de trésorerie et des placements.

Technologies de l'information et gestion des savoirs

- Une étude de faisabilité pour la mise en place d'un standard téléphonique commun a conclu que, compte tenu des systèmes de téléphonie actuels, des obstacles techniques rendaient cela impossible. Il est recommandé que l'architecture du matériel de remplacement prenne en considération cette éventualité dès le départ et que les trois organisations basées à Rome achètent des systèmes de téléphonie compatibles lors du prochain cycle de modernisation/remplacement.
- En matière d'infrastructure de TIC, une analyse de rentabilité est en cours pour l'interconnexion des réseaux des trois organisations, qui formerait ensuite la pierre angulaire du partage des services et de l'information. Il faut noter que la mise en œuvre de l'Initiative Unis dans l'action des Nations Unies et les initiatives conjointes en matière de réseau TIC constituent un facteur additionnel favorisant la coopération entre la FAO et le PAM au niveau du siège, notamment en ce qui concerne l'infrastructure informatique des bureaux de pays et de la connectivité du réseau longue portée.

- Les organisations basées à Rome sont en train d'étudier la possibilité de mettre en place des services informatiques communs à partir de 2009, notamment:
 - a) services combinés de réseau longue distance – en exploitant l'infrastructure partagée, le contrat VSAT des Nations Unies et l'Initiative Unis dans l'action;
 - b) initiatives communes de centralisation de données, en particulier dans le domaine de la planification de la continuité des opérations et de la reprise après sinistre;
 - c) services communs d'appui aux usagers;
 - d) web2.0, notamment une analyse conjointe des outils et technologies web 2.0;
 - e) mise en place d'une plateforme commune en tant qu'espace de collaboration et outil d'échange de savoirs;
 - f) création d'un site web et appui, notamment conception du site, échange d'expériences, de savoirs et de technologies web dans une optique de réutilisation des structures, des solutions et des plateformes.

Gestion des installations

- Les organisations basées à Rome ont rencontré des difficultés pour trouver sur le marché local des sociétés en mesure de réaliser des travaux urgents de réparation ou d'entretien de la grosse menuiserie. Le partage des installations internes est considéré comme la meilleure solution, avec un financement conjoint des trois organisations. La possibilité du partage de l'atelier de menuiserie de la FAO est également à l'étude.
- Les trois organisations envisagent la possibilité de mettre en œuvre des initiatives conjointes et de partager leurs connaissances dans le domaine des pratiques et politiques climatiquement neutres.
- Exemples de mesures pratiques susceptibles de réduire l'impact sur l'environnement:
 - **Transport aérien:** s'assurer que des modalités alternatives de communication ou de regroupement des déplacements ont été prises en considération; associer des critères d'émission aux considérations de coût pour le choix du vol ou du mode de transport; envisager la possibilité d'utiliser les milles de fidélité au profit de projets environnementaux.
 - **Énergie:** réglage de l'air conditionné et du chauffage; sensibilisation sur l'impact que peut avoir le fait de ne pas éteindre les ordinateurs et les lumières; évaluation de sources d'énergie de remplacement (panneaux photovoltaïques sur les toitures ou petites éoliennes); contrôle de l'éclairage à distance ou par détecteur.
 - **Déchets:** mesures pour en réduire le volume; amélioration de la collecte différenciée; fourniture d'alternatives à l'eau conditionnée en bouteilles de plastique.
 - **Eau:** comparaison de la consommation d'eau par surface active et par personne dans les trois organisations basées à Rome par rapport à celle d'autres organisations. La consommation d'eau au siège de la FAO, toujours par surface active et par personne, semble être très élevée par rapport à celles de bâtiments/organisations similaires. Une analyse approfondie est nécessaire pour en identifier les raisons.
 - **Impression et papier:** politiques encourageant l'utilisation de papier recyclé, l'automatisation de l'impression recto-verso et la restriction des besoins dans ce domaine.
 - **Réunions:** une liste de contrôle des critères de protection de l'environnement englobant l'énergie, le papier, l'eau potable, etc.

- **Services de restauration:** remplacement des assiettes et couverts en plastique/adoption d'alternatives respectueuses de l'environnement.

Courrier et distribution

- Les organisations basées à Rome analysent actuellement les possibilités de rationaliser les services de courrier et de distribution et d'en accroître ainsi l'efficacité. Les options à l'étude sont les suivantes:
 - révision des procédures
 - contrats pour le partage, la distribution et le stockage du courrier
 - examen des possibilités de formation réciproque
 - mise en commun du personnel
 - standardisation des procédures
 - mise en place de procédures de compte-rendu

Sécurité

- Les trois organisations basées à Rome envisagent l'établissement d'un système commun de badges d'accès. À cet égard, elles ont convenu de réaliser une étude de faisabilité s'agissant de la possibilité de relier les systèmes de contrôle de l'accès aux trois bâtiments, en mettant à profit la technologie déjà adoptée dans les locaux des trois organisations basées à Rome. Le projet devrait commencer par une phase pilote et s'articulera en deux étapes. La première couvrirait la délivrance de badges d'accès aux représentants permanents et la deuxième concernerait l'ensemble du personnel. La phase pilote devrait débuter dans six mois.

Bibliothèque

- Des discussions sont en cours entre les bibliothèques du PAM, de la FAO et du FIDA en vue de l'établissement d'un point d'entrée commun visant à faciliter l'accès de chaque organisation aux catalogues des autres organisations à travers internet, et donc de promouvoir la recherche et le partage d'informations.